



N°1

BARBY

avec vous



Inauguration de la chaufferie bois



L'école maternelle accueillie sur le site des « Mouettes » et les bâtiments modulaires



DÉCEMBRE 2020





le mot du Maire

Christophe Pierretton

Chères Barbysiennes chers Barbysiens,
nous allons tourner la page de l'année 2020 dans les prochains jours. Une année particulièrement compliquée à bien des égards. Collectivement nous avons dû faire face à la crise sanitaire, à la menace terroriste et aux difficultés économiques et sociales qui vont s'accroître dans les prochains mois.

Sur notre Commune, l'équipe municipale travaille toujours sur les suites de l'incendie accidentel de l'école maternelle survenu cet été. L'objectif est d'assurer la rentrée scolaire de septembre 2021 dans une école complètement rénovée. L'équipe municipale a été très réactive pour que la rentrée de Toussaint se déroule normalement dans les modules qui ont été installés à proximité des « Mouettes ». Je remercie toutes les personnes qui se sont mobilisées, élus, services municipaux et particulièrement l'équipe enseignante.

Nous sommes restés à l'écoute des personnes vulnérables et isolées en leur téléphonant, ce qui a permis de conserver un lien social essentiel. Vous pouvez vous signaler auprès de mes services si vous souhaitez figurer sur cette liste de personnes.

Un événement important a eu lieu le 15 octobre. L'inauguration de la chaufferie bois qui marque un tournant majeur de la Commune vers la transition énergétique. Le Préfet de la Savoie, Pascal Bolot, le Député de la circonscription, Patrick Mignola et de nombreuses personnalités ont tenu à être présentes pour montrer leur attachement à cette réalisation.

Tout récemment, nous avons recruté une équipe pour poursuivre l'étude du Centre bourg 2, zone allant de la chaufferie bois aux Epinettes en passant par la salle des fêtes. Une grande concertation sera également lancée début 2021 pour que les habitants participent à cette réflexion sur le développement de Barby. J'aurai l'occasion de vous présenter ces différents projets lors de la cérémonie des vœux que j'ai reportée au 29 janvier.

Le dernier Barby flash portait le numéro 100. Il reprenait l'histoire et l'évolution du bulletin d'information de la Commune. L'équipe municipale a souhaité faire évoluer son nom pour qu'il corresponde à une version « magazine » plutôt qu'à un simple flash d'actualité. **BARBY avec vous**, un nouveau nom exprimant ma volonté de construire l'avenir de la Commune avec vous.

Pour permettre une sortie de crise la plus rapide possible, nous devons collectivement respecter les gestes barrière. L'arrivée d'un vaccin va sans doute apporter des solutions pour combattre ce virus. Le comportement de chacun sera aussi déterminant pour préserver le « vivre ensemble ». Cette situation va nous obliger à continuer à nous adapter dans nos vies professionnelles et personnelles.

Tout en restant vigilant à l'évolution de la crise sanitaire, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et vous invite à la cérémonie des vœux du 29 janvier pour nous retrouver et échanger.

*Le point sur l'école maternelle
« Le Manège »
Page 3*

*La Transition énergétique
Pages 4 et 5*

*Retour sur la réunion
publique du 7 octobre
Pages 6 et 7*



LE POINT SUR L'ÉCOLE MATERNELLE « LE MANÈGE »

Nouvelle école provisoire pour les élèves de la maternelle !

Les élèves de l'école maternelle « Le Manège » ont intégré de nouveaux locaux au retour des vacances de la Toussaint, suite à l'incendie accidentel du 29 juillet dernier.

Après les travaux de préparation, terrassements et raccordements de réseaux, des modules provisoires sont installés sur le terrain jouxtant le centre de loisirs « Les Mouettes ». Des salles de classe, de motricité et de sieste, des petites salles d'activité, des sanitaires et des vestiaires permettent d'accueillir les élèves de la petite section de l'école maternelle.



Les bâtiments modulaires sur le site des Mouettes

Les élèves de grande section, après un passage provisoire par l'école élémentaire Simone Veil, ont intégré le bâtiment du centre de loisirs où ils ont pris possession des salles de classe et d'activités.

L'école maternelle a ainsi retrouvé son unité pendant le temps de la reconstruction, en s'installant sur un seul site, pour le bien-être de tous, enfants et enseignants.



Les petits de maternelle ont pris possession de leurs nouveaux locaux



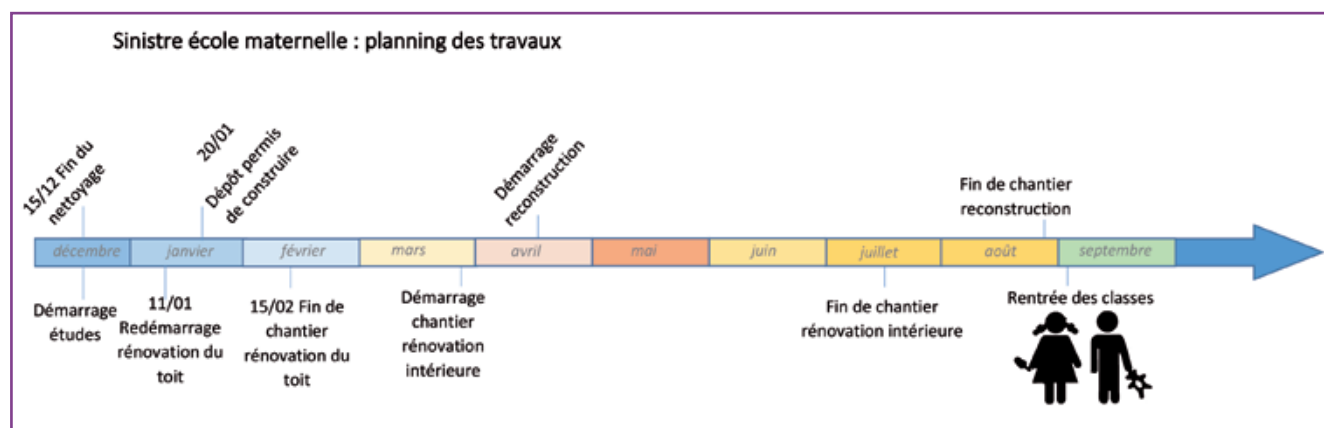
Le personnel communal et les élus lors de l'emménagement

La reconstruction : Où en est-on ?

Les travaux de nettoyage du sinistre ont été réalisés. La difficulté actuelle consiste à régler le contentieux avec l'assurance afin de retenir une équipe complète de maîtrise d'œuvre (architecte, bureau fluide, bureau études structures).

Ce contentieux dure malheureusement depuis plusieurs mois et n'est pas facilité par le fait que l'ampleur des dégâts n'est appréciable que depuis la fin du nettoyage complet.

Un permis de construire doit par ailleurs être déposé, avec des modifications architecturales mineures qui permettront d'améliorer l'accueil et l'accessibilité du groupe de la petite section.



Planning de reconstruction de l'école élémentaire



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La transition énergétique est désormais effective à BARBY, la Commune a inauguré sa CHAUFFERIE BOIS et son RÉSEAU de CHALEUR

Le jeudi 15 octobre, Christophe PIERRETON, Maire, Nicolas DUMAS, Directeur du Territoire Est ENGIE Solutions ont convié notamment Pascal BOLOT, Préfet de la Savoie, et Jérôme d'ASSIGNY, Directeur régional de l'ADEME pour cet événement majeur de l'agglomération chambérienne.

La loi relative à la transition énergétique et l'appartenance aux Territoires à Energie Positive (TEPOS) de la commune de BARBY encouragent l'utilisation d'énergies renouvelables notamment pour le chauffage des bâtiments. La Commune de BARBY avait entrepris une réflexion et une étude de faisabilité sur un réseau de chaleur bois-énergie en substitution d'installations au gaz.



De gauche à droite : Aurélie LE MEUR, Vice-présidente de Grand Chambéry, Nicolas DUMAS, Directeur du Territoire Est ENGIE Solutions, Pascal BOLOT, Préfet de la Savoie, Christophe PIERRETON, Maire, Patrick MIGNOLA, Député de la Savoie, Jérôme d'ASSIGNY, Directeur régional de l'ADEME, Lionel MITHIEUX, Vice-président du Conseil Départemental

Dénommée « BARBY CHALEUR BOIS », la chaufferie et son réseau de chaleur se veulent être un équipement vertueux au service des barbysiens.

Rappelons quelques chiffres clés de cette installation :

3 km de réseau – 1 800 tonnes de rejet de CO₂ évitées par an – Réduction de 50 % de consommation annuelle de gaz sur la commune – 1 000 logements (ou équivalents) chauffés – Plus de 95 % de la production d'énergie obtenue avec du bois-énergie local – Un investissement de près de 5 M€ subventionné à près de 50 % par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) dans le cadre du FONDS CHALEUR.

Cette installation, construite par ENGIE Cofely, alimente désormais en chauffage et eau chaude sanitaire des logements sociaux et des copropriétés de Barby, des bâtiments communaux et des commerces, l'école maternelle Le Manège, l'école élémentaire Simone Veil et le collège Jean Mermoz. Sont également alimentés deux établissements d'enseignement des communes voisines, le Centre de Formation des Apprentis du bâtiment de St-Alban-Leyssy et le lycée des Métiers Le Nivolet de La Ravoire.



Christophe PIERRETON, Maire, avec Pascal BOLOT, Préfet de la Savoie



Le public

Avec la présence de Louis Besson, ancien ministre, Catherine Chappuis, conseillère départementale, Albert Darvey, conseiller départemental, Alexandre Gennaro, maire de La Ravoire, vice-président de Grand Chambéry, Luc Berthoud, maire de La Motte-Servolex, vice-président de Grand Chambéry, Arthur Boix-Neveu, maire de Barberaz

Simultanément à cette inauguration, 3 demi-journées « Portes Ouvertes » ont été organisées d'une part, pour les scolaires de l'école élémentaire et du collège, et d'autre part, en direction du grand public.

Des visites réservées aux scolaires et au grand public pourront être à nouveau organisées dès que les conditions sanitaires le permettront, notamment dans le cadre des « Journées Européennes du Patrimoine ».



Les invités et les élus lors de la visite



La chaufferie bois



Les visiteurs lors des « Portes Ouvertes »



La visite des scolaires de l'école élémentaire





RETOUR SUR LA 1^{ÈRE} RÉUNION PUBLIQUE DU 7 OCTOBRE

Christophe PIERRETON, Maire et le Conseil Municipal, avaient convié les habitants de BARBY à une réunion publique générale. C'était la première rencontre organisée depuis l'élection du mois de mars et la prise de fonction en date du 25 mai. D'autres réunions avaient été organisées, comme le rendez-vous avec les entreprises de la zone artisanale et celles concernant des quartiers, tel que l'aménagement du Clos Gaillard ou la requalification de la rue du Prédé.

Retour sur le début de mandat et perspectives à venir ont été les thèmes de cette rencontre.

Une soixantaine de barbysiens étaient présents, en tenant compte des conditions sanitaires, pour écouter Christophe PIERRETON, qui a fait le point sur les événements récents et qui a présenté les projets futurs, évoqués lors de la campagne électorale.

En premier lieu, une information relative à la crise sanitaire et à l'ouverture des salles communales a été donnée. Ensuite, la situation à l'école maternelle fut évoquée avec une présentation du planning d'installation des bâtiments modulaires au centre de loisirs des Mouettes. Ces équipements permettent la réinstallation sur un seul site, à la rentrée de novembre, des élèves de l'école. Le terrassement et les raccordements aux réseaux démarrent et l'installation des modules provisoires s'effectue d'ici la fin du mois d'octobre.

La seconde partie de cette rencontre fut réservée aux projets, ceux qui sont en cours de réalisation et ceux qui seront mis en œuvre dans les prochains mois. La rénovation du centre de loisirs « Les Mouettes », inscrit dans un premier temps comme prioritaire, va être décalée d'une année, le temps de la reconstruction de l'école maternelle. Des informations relatives au projet du « Centre Bourg » ont été apportées. Les travaux de terrassement sont bien avancés et la livraison des premiers logements est prévue à l'automne 2022.



L'extinction de l'éclairage public, un engagement de la campagne électorale.

La municipalité est décidée à s'engager dans cette voie, tout comme certaines communes limitrophes ont pu déjà le faire. Toutefois, un projet d'extinction plus nuancé a été proposé, celui de laisser éclairer les voies principales du centre (l'avenue principale et la rue du Prédé, depuis le giratoire de l'école maternelle jusqu'à l'ancien cimetière, l'avenue Paul Chevallier et la route de la Trousse, future entrée de ville, ainsi que la place de la mairie). L'extinction de l'éclairage concerne le reste de la commune sur une plage horaire de minuit à 5h00 du matin et sera effective au mois de mars 2021.



Autre engagement, la création de zones non-fumeur dans l'espace public

Des zones protégées vont être définies sur le pourtour de certains bâtiments. Les espaces communaux susceptibles d'être déclarés zones non-fumeur seraient les abords des écoles maternelle et élémentaire, du collège, de la maison médicale, du centre de loisirs « Les Mouettes » et le parc Malatray. La mise en œuvre interviendra au second trimestre 2021.





Projet du Clos Gaillard

tertres enherbés

jardin et verger partagés

cheminement en matériau stabilisé

terrains de pétanque

parcours du combattant

poulailler partagé

table de ping-pong

bornes fontaines eau



espace canin clos



inauguration du parc canin



tyrolienne

La requalification de l'esplanade du Clos Gaillard

Ce point a fait l'objet de nombreux échanges. Il s'agit de différents équipements dont l'idée principale a été de supprimer l'uniformité du lieu en créant des tertres enherbés, des cheminements, une tyrolienne, des terrains de pétanque, une table de ping-pong et 2 bornes fontaines. En partie sud, une installation type « parcours sportif » sera mise en place.

Mais l'originalité de ce projet est la réalisation d'un espace canin clos. Une seconde phase d'équipements est prévue derrière l'ancien cimetière.

Celle-ci terminera cette réhabilitation. À la demande de Barbysiens et après des réunions de concertation, il s'agira de créer un ensemble jardin, verger, et poulailler partagés.

Lutter efficacement contre le moustique tigre

Ce moustique est aujourd'hui implanté de façon pérenne dans le bassin chambérien. La lutte contre ce fléau sera une priorité des actions à mener par la commune avec l'aide des habitants.

Réseaux sociaux

Comment faciliter la communication avec les habitants ? La réalisation d'une page Facebook est en cours avec pour objectif que la commune soit présente sur cette plateforme d'ici la fin du 1er trimestre 2021.

Prime à l'achat de vélo à assistance électrique VAE

Une prime d'aide à l'achat de 200 € sera mise en place. Elle complètera les offres de la Région et celle de Grand Chambéry.

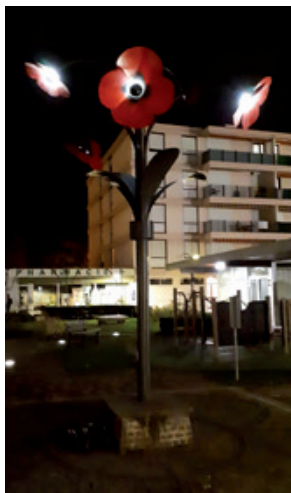




LES TRAVAUX

Éclairage public

Les travaux de l'impasse des Cigales ainsi que le renforcement de l'éclairage de la place de la mairie ont été réalisés. Des luminaires sur les mâts cintrés ont été rajoutés. L'installation d'une horloge astronomique au clos des Corti va permettre un éclairage identique en heure d'allumage et d'extinction sur tout le territoire communal.



Les lampadaires du centre commercial ont été rénovés. Les ballons d'éclairage avaient été supprimés et les candélabres étaient restés nus. Ceux-ci viennent d'être habillés par des dispositifs faits de feuilles métalliques colorées représentant des fleurs. Ces embellissements sont installés sur les arches métalliques des 3 lampadaires du centre commercial et sont pourvus d'éclairages LED qui apportent des filets de lumière au cœur de la fleur.



Les lampadaires rénovés du centre commercial

Réseau de chaleur

Les travaux sont quasiment terminés. La zone du Clos Besson est en cours de raccordement avec l'installation des sous-stations. À la mi-janvier, la totalité des raccordements en eau chaude sanitaire et chauffage devrait être effective et les anciennes chaudières gaz définitivement arrêtées.

Rénovation du centre de loisirs « Les Mouettes »

Les études architecturales concernant le préau vont reprendre suite aux études géotechniques réalisées fin octobre. L'objectif est de valider l'enveloppe financière du projet avant la fin d'année. **La planification retenue pour l'instant est de démarrer les travaux à l'été 2021**, pour bénéficier de l'installation des modules de l'école maternelle afin de reloger le centre de loisirs le temps du chantier.

Les travaux de la Résidence EDERA du futur Centre Bourg ont démarré.

La construction de la résidence Edera - IMAPRIM est lancée dans le nouveau Centre-Bourg de la commune de BARBY, aux abords de l'impasse des Terrailleurs, de l'avenue principale, de l'impasse de la Trousse et de la rue de la Trousse. Il s'agit d'un projet immobilier de 115 logements collectifs et de 4 locaux commerciaux répartis sur 5 bâtiments, face à la mairie.

Ce futur cœur battant de la commune, nouveau lien entre la place de la mairie et la plaine sportive, bénéficiera d'aires de jeux, bancs, jardinières, arbres et commerces en pied d'immeuble

Cette résidence se déploiera autour d'une rue piétonne et se composera de :

- 75 logements destinés à l'accession libre
- 16 logements en accession dits à prix maîtrisés
- 12 logements en prêt social locatif accession (PSLA) ont été réservés par la Savoissienne de l'Habitat
- 12 logements locatifs sociaux dont 6 avec le label Habitat sénior services (HSS) sont destinés à notre partenaire CRISTAL HABITAT
- 4 locaux commerciaux en rez-de-chaussée des bâtiments D et E ont été réservés par notre partenaire CRISTAL HABITAT.

Le projet comportera deux nappes de sous-sol distinctes situées sous les bâtiments et dédiées au stationnement des véhicules de l'ensemble immobilier.

Les travaux ont démarré en juillet 2020 avec des livraisons qui s'étaleront suivant les bâtiments entre le 2^{ème} et le 4^{ème} trimestre 2022.



Les travaux du Centre Bourg sont lancés

Façades de l'église

La commission travaux valide le lancement de la consultation, sachant que le Département a accordé une subvention de rénovation complète des façades en enduit traditionnel à la chaux.

Courts de tennis

La reprise de l'étanchéité en résine pour améliorer la qualité de jeu a été réalisée en septembre.

Rénovation de la mairie

Dans le cadre du plan de relance, le projet de rénovation thermique par l'extérieur de la Mairie, en sus du projet de réaménagement intérieur, fera l'objet d'une demande de subvention.

Travaux d'élagage et d'abattage sur la commune.



RTE (Réseau de Transport d'Électricité) nous informe que, conformément aux dispositions de l'article 12 de la Loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie et de l'arrêté du 17 mai 2001 relatif aux conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les lignes

de transport et de distribution électrique, des travaux d'élagage et d'abattage vont être entrepris prochainement sur le territoire de la commune du 4 janvier au 26 février 2021, afin d'assurer le bon fonctionnement des lignes haute tension mais également la sécurité des personnes aux abords de ces ouvrages.

Les aménagements de la rue du Prédé

Les travaux de requalification entre la section allée du pré Dex et la rue du Champ de Mars, portés par Grand Chambéry au titre de sa compétence sur les voiries d'intérêt communautaire, démarreront courant janvier 2021. Des travaux de création d'une traversée piétonne pour rejoindre la voie verte depuis la rue du Prédé en passant par le Clos des Corti vont aussi démarrer.



La réunion publique pour l'aménagement de la rue du Prédé



Les travaux concernent les intersections de la rue du Prédé avec l'allée du Pré Dex, l'impasse des Rochettes et la rue du Champ de Mars

DU CÔTÉ DE GRAND CHAMBÉRY

Rappel des compétences

en charge de Grand Chambéry

Grand Chambéry gère des services publics concernant la vie quotidienne des habitants de l'agglomération.

- la distribution de l'eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées
- la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés
- les transports et les déplacements urbains : la gestion et l'exploitation du réseau de bus « Synchro », les aménagements de voies réservées aux bus, les aménagements cyclables, les services à la mobilité, les voies d'intérêt communautaire
- la gestion des équipements collectifs d'agglomération : piscines, patinoire, le Phare...



Avec Simpl'ici Grand Chambéry, c'est simple, tout est ici!



Vous rencontrez un problème sur la collecte des déchets, l'absence d'eau potable, un problème de débit ou de pression d'eau, une réclamation suite à des travaux du service des eaux...

Signaler un incident à Grand Chambéry c'est simple c'est ici ! La plateforme Simpl'ici Grand Chambéry facilite les signalements d'incidents. L'agglomération de Grand Chambéry, en lien avec la Ville de Chambéry, mène depuis plusieurs mois un travail d'amélioration de la relation à l'usager.

Objectif : rendre plus simples et plus faciles les démarches et les contacts auprès des services de Grand Chambéry. Premier résultat pour le grand public, l'ouverture d'une plateforme de services en ligne : <https://simplici.grandchambery.fr/>



RETOUR EN IMAGES SUR LES ÉVÉNEMENTS



septembre - Exposition philatélique



septembre - Réunion aménagement Clos Gaillard



octobre - Réunion publique de début de mandat



octobre - Marché du lundi soir



Cérémonie du 11 novembre



novembre - Conseil municipal



novembre - Réception de la seconde aire de jeux au Grand Clos



INFOS DIVERSES

Chantiers éducatifs

Du fait du contexte sanitaire, les chantiers éducatifs se sont déroulés sur 2 semaines cette année. Le premier avait eu lieu en juillet, le second pendant les vacances de la Toussaint. Organisés conjointement par la mairie et le service de prévention spécialisée de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Savoie, ils ont concerné 2 jeunes Barbysiennes, encadrées par 2 éducatrices. Ces chantiers ont permis de rénover le hall des vestiaires du gymnase (côté garçon), nettoyage et peinture, et de repeindre la signalétique au sol dans le parking souterrain, place de la mairie. La réception des travaux a permis de conclure cette semaine riche en découvertes et en échanges entre tous les acteurs de ce chantier.



Les chantiers éducatifs des vacances de la Toussaint

Nouveaux personnels

Centre Technique Municipal

Un nouvel agent a été recruté par la commune. **Jean-Christian FERRISE**, succède à Sébastien VIOLI depuis le 23 novembre, en qualité de responsable du « service bâtiments », sous l'autorité d'Eric JABOT, Directeur des services techniques. Nous lui souhaitons la bienvenue dans la commune



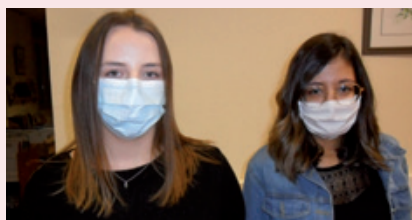
Jean-Christian FERRISE

Service civique

La mairie accueille **Mellie Lafontan**, 22 ans, au service périscolaire. Étudiante en psychologie, elle vient de terminer son Master. Souhaitant devenir professeur des écoles, elle va profiter de cette expérience pour

mieux connaître le milieu scolaire. Aussi, elle apporte une aide précieuse à l'équipe qui encadre la cantine et la garderie. De plus, elle intervient au sein de l'école maternelle et primaire.

La bibliothèque accueille **Lydia Labrouki**, 21 ans. Elle vient de terminer ses études dans le domaine social et se destine à devenir conseillère en économie sociale et familiale. Ayant comme projet professionnel de préparer son diplôme d'État, son service civique va lui permettre d'approcher différents publics de tous âges, autant les enfants que les personnes âgées. Elle apporte son aide à la bibliothèque, à l'école maternelle ainsi qu'occasionnellement à la cantine.



Mellie LAFONTAN et Lydia LABROUKI

Bibliothèque Les Mille Feuilles

Le conseil d'administration de la bibliothèque « Les Mille Feuilles » s'est réuni le 11 septembre 2020. Le bureau sortant a démissionné. Les membres du CA ont élu Cécile Grivel en qualité de présidente, Christine Laboureur, trésorière et Nicolas Pavlidès, secrétaire. Tous les bénévoles et Claire Plazanet, la bibliothécaire, saluent le remarquable travail et l'investissement de l'équipe précédente.

Depuis le mois de novembre, nous accueillons Lydia Labrouki en service civique qui nous apporte une aide incomparable et précieuse. Grâce à tous les bénévoles, la bibliothèque continue à être un lieu d'accueil et de partage où il fait bon se retrouver et échanger, se divertir et se cultiver autour d'albums pour enfants, BD, documentaires et romans toujours plus nombreux et variés. Notre porte vous est grande ouverte, entrez libres !

Nos amis les chiens

Par sécurité et par respect pour les autres, les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique.



Pour ceux qui l'ignorerait tout accident provoqué par un chien non tenu en laisse engage la responsabilité exclusive de son propriétaire.

Afin de profiter au mieux de ces espaces, les déjections canines doivent, d'autant plus, être ramassées.

Rappel : Des sacs vous seront remis gratuitement en Mairie.

Dans le cadre du projet paysager du Clos Gaillard, un espace canin dédié sera mis à disposition de nos amis les chiens.

Communication numérique

Vous désirez recevoir sous format numérique le nouveau bulletin municipal « BARBY avec Vous », l'agenda mensuel, la lettre d'actualités « Barby@ctus », un courrier relatif à des travaux dans votre quartier ou toute autre information, vous pouvez en faire la demande à l'adresse mail : mairie@barby73.fr.

Erratum

Dans le dernier BARBY Flash spécial N° 100, il fallait lire, concernant le témoignage de Jean-Noël Boutet de Monvel : « Lors du 94^{ème} Congrès des Maires et non pas 14^{ème} ».

Exposition

La commission « Sport - Culture - Animation » a pour projet d'organiser une exposition de documents anciens (photos, bulletins municipaux...) ainsi qu'une conférence ayant pour thème « Barby Autrefois ».

Si vous possédez des photos anciennes, des cartes postales ou tout autre document relatant le passé de Barby, n'hésitez pas à les apporter en mairie, afin que nous puissions les numériser, ou nous les faire parvenir en format numérique à l'adresse mail :

mairie@barby73.fr

Fermeture exceptionnelle de la mairie.

Les services de la mairie seront exceptionnellement fermés les **jeudis après-midi 24 et 31 décembre**.

Le centre de loisirs « Les Mouettes »

Le centre de loisirs « Les Mouettes » accueille les enfants de 3 ans (scolarisés) à 11 ans :

- Les mercredis de 12h et 18h30 (avec possibilité de prendre en charge les enfants dans leurs classes pour les écoles de la commune)
- Les vacances scolaires de 7h30 à 18h30 (sauf pour les vacances de Noël où les enfants seront accueillis sur le centre de loisirs de Saint-Alban-Leyse. Inscriptions à alsaintalban@sicsal.fr)

Pour toute nouvelle inscription, les parents doivent fournir :

- Le formulaire d'inscription complété à télécharger sur notre portail famille : <https://sicsal.portail-familles.net/> ou à retirer lors des permanences d'inscriptions au centre de loisirs.
- Une attestation CAF ou MSA
- Le carnet de vaccination de l'enfant
- Un justificatif de domicile

Inscriptions et informations

- Lors des permanences : les mardis et jeudis de 16h à 18h30 et les mercredis de 17h à 18h30 (hors vacances scolaires)

- Par courriel : albarby@sicsal.fr
- Sur le portail famille : <https://sicsal.portail-familles.net/>

Concours Photos 2020

Au vu de la situation sanitaire et des différentes contraintes occasionnées, le résultat du concours photos sera annoncé dans le courant du mois de mars 2021. Les photos seront exposées, en façade de la mairie, contre les vitres de la salle des mariages, afin que les personnes puissent les consulter de l'extérieur. De plus, ces photos pourront être visionnées en ligne sur le site de la Mairie. Un lien internet sera disponible pour effectuer votre choix par un vote numérique. Bien évidemment, le vote traditionnel sera opérationnel à la mairie. À l'issue de cette consultation, les 3 lauréats seront désignés. Bon vote à tous.

Colis de Noël

En raison de la crise sanitaire et en cette période de COVID 19, le traditionnel repas de fin d'année des personnes âgées a été annulé. Afin de palier à ce manque, toutes ont reçu un colis de Noël, soit remis à la mairie le samedi 19 décembre ou soit apporté à leur domicile pour celles qui ne pouvaient pas se déplacer. Cette distribution se composait de 138 colis pour personne seule, et de 102 colis pour un couple. La Commune souhaite à tous nos anciens une bonne dégustation.

Un Barbython, malgré tout !

En dépit des circonstances particulières, l'équipe du Barbython a réussi à organiser une vente au profit du Téléthon. Suite à l'assouplissement des mesures sanitaires de fin novembre, la mairie de Barby a autorisé les bénévoles à tenir un stand au centre de la commune le samedi 5 décembre.

Ont ainsi été vendus 5 mètres de bûche de la Forêt Noire ainsi que 170 parts de lasagnes préparées par le Traiteur des 2 Savoie et le Bar du Commerce de la Motte Servolex. S'y ajoutent la vente de quelque 600 paquets de papillotes et de jouets, et divers dons. L'association aura ainsi pu récolter à ce jour 6200 € qu'elle reversera à l'AFM.

Les organisateurs tiennent à remercier la mairie pour son soutien ainsi que tous les commerces, entreprises, bénévoles et particuliers qui se sont mobilisés et impliqués pour cette belle cause de solidarité et de générosité. Bravo à tous et rendez-vous en 2021 !



Agenda

Janvier

Vendredi 29 : 18h30 Vœux du Maire à la population

Février

Lundi 1^{er} : 19h00 Conseil Municipal

Mars

Lundi 1^{er} : 19h00 Conseil Municipal

COVID-19

Des masques sont disponibles en mairie.

Continuons à respecter les gestes barrières.



Mairie de Barby, 6 place de la Mairie 73 230 BARBY

Tél. 04 79 33 08 51 / Courriel : mairie@barby73.fr

Site internet : www.barby73.fr

Ouverture le lundi de 14h à 18h et du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 18h.

Publication trimestrielle – Directeur de publication : Christophe PIERRETON – Rédacteur en chef : Michel ROUX - Crédit photos : Michel ROUX, www.tichodrone.com - Réalisation : GAP Éditions Communication 04 79 72 67 85 - Tirage : 2400 exemplaires – Imprimé sur papier recyclé